

Introduction

Le rapport de la Cour des comptes sur les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool² souligne la nécessité d'une prise de conscience collective et propose en particulier de développer la recherche et de s'appuyer sur ses résultats. En effet, en France on compte actuellement 42,8 millions de consommateurs présentant des profils de consommation différents. Les niveaux de consommation d'alcool en population générale et notamment chez les jeunes demeurent élevés, leurs conséquences sanitaires et sociales restent ainsi une préoccupation de premier plan pour les pouvoirs publics : on dénombre ainsi 49 000 morts par an pour un coût social estimé à 118 milliards d'euros.

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017, la Mildeca et le ministère en charge de la Santé ont sollicité l'Inserm pour la réalisation d'une expertise collective afin d'actualiser les connaissances scientifiques sur l'alcool, ses effets sur la santé, les niveaux et modalités d'usages associés à sa consommation en France ainsi que les stratégies de prévention efficaces. Cette expertise collective a permis à ces auteurs d'émettre des recommandations d'actions et de recherches qui pourront contribuer à l'amélioration des connaissances des effets sociaux et sanitaires de la consommation d'alcool dans l'objectif de renforcer la prévention auprès de la population à différents niveaux.

Compte-tenu qu'une expertise collective de l'Inserm sur l'alcool et ses effets sur la santé a été menée et publiée en 2001³, cette nouvelle expertise se focalise sur les événements nouveaux et récemment publiés.

Il a été décidé de ne pas aborder la question de la prise en charge médicale de la consommation d'alcool.

Les études récentes montrent que toute consommation d'alcool est nuisible pour la santé et qu'il n'y a pas d'effet protecteur contrairement à ce qui a été mis en avant pendant longtemps. C'est pourquoi cette expertise porte sur tous les niveaux de la consommation d'alcool.

2. Cour des comptes. Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool. Cour des comptes, juin 2016.

3. Inserm. Alcool. Effets sur la santé. Collection Expertise collective. Paris : Éditions Inserm, 2001.

La multiplicité de termes traduisant la consommation d'alcool peut rendre difficile la comparaison des résultats entre études. Dans cette expertise collective, nous avons choisi d'utiliser le terme « consommations à risque » afin d'uniformiser le propos.

Nous avons alors proposé trois groupes distincts de consommations en adoptant les terminologies suivantes : consommation à faible risque, consommation à risque (sans dépendance) et dépendance (parmi les consommateurs à risque).

Pour répondre à la demande de la Mildeca et du ministère en charge de la Santé, la procédure d'expertise collective de l'Inserm mise en œuvre après un travail préparatoire consistant à recenser la littérature scientifique internationale et à constituer un corpus bibliographique a permis une analyse de la littérature scientifique par un groupe pluridisciplinaire de 12 experts autour d'un programme scientifique⁴.

Ces 12 experts sont des chercheurs et/ou des cliniciens dans les domaines de l'épidémiologie, la psychologie sociale, l'économie, le marketing social, des politiques publiques, la physiologie, l'alcoologie et la psychiatrie.

Les 18 chapitres de cette expertise s'appuient sur l'analyse de la littérature effectuée par les experts du groupe constitué dans chacune de leur discipline. Cette analyse ainsi que la réflexion collective ont permis d'émettre des recommandations. L'apport complémentaire d'intervenants extérieurs venus présenter leurs travaux apparaît sous la forme de communications en fin d'ouvrage. Dans l'ordre sont abordés dans l'analyse, les données récentes sur les niveaux de consommation, les dommages sanitaires et socio-économiques induits y compris ceux spécifiques à la période périnatale, les facteurs de risque et de protection de la consommation, puis les aspects liés aux actions de marketing et de lobbying des alcooliers. Suivent deux chapitres consacrés à l'analyse des mesures de prévention de la consommation *via* la construction d'un programme d'actions publiques et ses principales mesures, l'évaluation des mesures de restriction de l'offre et de la demande, puis dans les chapitres suivants, des données récentes sur les actions et programmes de prévention primaire et secondaire de la consommation d'alcool. Enfin est abordée la prise en charge des personnes dépendantes.

L'analyse est complétée par une synthèse et des recommandations élaborées et validées collectivement par le groupe d'experts.

4. Pour plus de détails sur le processus d'expertise collective et sur la constitution du corpus bibliographique se reporter aux annexes 1 et 2.